

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fribourg, le 1^{er} octobre 2020

LE BATEAU IVRE DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE FRIBOURGEOISE

Les questions liées à l'éducation numérique sont au centre des débats de l'école fribourgeoise. Aux multiples interrogations soulevées depuis plus d'une année par le concept AVEC BYOD que la DICS veut introduire au secondaire 2 (S2) est venu s'ajouter récemment la décision du Grand Conseil – contre l'avis du Conseil d'État et de la DICS – d'équiper d'ordinateurs tous les élèves des cycles d'orientation du canton (CO). Pour un montant de 18 millions de francs dans un premier temps, puis de 6-7 millions annuels, des milliers de machines devraient ainsi être acquises par l'État pour être mises à disposition des élèves de l'école obligatoire. Au S2, on rappelle que le canton entend faire payer la facture de l'achat des ordinateurs personnels aux parents.

Des chiffres, des acquisitions, une répartition des coûts entre État et parents : la problématique du numérique semble s'arrêter là pour les autorités fribourgeoises qui confondent but et moyen. Leur préoccupation majeure ne consiste visiblement pas à se demander en quoi l'ordinateur, qui n'est qu'un outil, améliore la formation des élèves, quel impact il a sur l'attention de ceux-ci en classe, sur la santé des personnes ou de la planète. Alors que la pédagogie et la didactique, la formation continue des enseignants, les questions liées à la santé des utilisateurs, à l'écologie et au développement durable devraient se situer au centre de la réflexion sur le sujet, elles ne sont pas abordées. Pas une ligne, dans le concept AVEC BYOD développé pour le S2 par le Conseiller d'État Jean-Pierre Siggen, sur l'utilité et la valeur ajoutée apportées par l'ordinateur dans l'enseignement. Ces dernières sont simplement présumées comme allant de soi. Pas de concept pédagogique non plus, en ce qui concerne le CO, dans la motion des députés Bürdel et Perler adoptée il y a peu par le Grand Conseil. Pas non plus de consultation du corps enseignant de ce niveau. À quoi bon ? À Fribourg, on est moderne, on croit au progrès, la réponse est : technologie. À Fribourg, on achète d'abord, on réfléchit ensuite.

Différents milieux¹ ont pourtant tiré la sonnette d'alarme il y a longtemps déjà au sujet de l'approche indigente, lacunaire et bricolée proposée par nos autorités. Aujourd'hui, réunis sur la question au sein de la *Coordination pour un usage raisonné du numérique* (CURN), ils interpellent une fois encore le directeur de la DICS, mais aussi, désormais, le Grand Conseil.

Le message de la CURN aux autorités fribourgeoises

Au Conseil d'État comme au Grand Conseil, la CURN affirme qu'elle a conscience de la place et de l'importance du numérique au sein de l'éducation et de la société actuelles. Sa réflexion s'inscrit pleinement dans son temps. Quand elle demande un usage *raisonné* du numérique, elle se projette dans l'avenir et n'est ni passéiste, ni technophobe.

Au directeur de la DICS, la CURN rappelle par rapport au projet AVEC BYOD que :

- Plus de 70% des enseignants du S2 ont adressé une lettre ouverte au Conseiller d'État Siggen, d'une part pour lui demander de procéder à une étude approfondie et complète de la problématique du numérique, d'autre part pour le prier d'instaurer un moratoire tant que les conclusions de cette dernière ne seraient pas connues.
- La Grève du Climat a déposé une motion populaire qui demande elle aussi étude et moratoire.
- Plus de 2500 personnes ont signé la pétition de la FAPEF sur le AVEC BYOD.
- Les réponses fournies par le Conseil d'État à la question parlementaire du député Guy-Noël Jelk sur le sujet du numérique au S2 étaient très sommaires et insatisfaisantes.

¹ AFPESS, association faîtière des enseignants du S2 ; FAPEF, faîtière des associations de parents du canton ; Grève du Climat ; Groupe d'enseignants du S2 pour le numérique.

- Les nombreux appels, questions, et échanges autour de la problématique du numérique n’ont débouché pour l’heure sur aucune amélioration connue du concept AVEC BYOD.
- Le Conseiller d’État Jean-Pierre Siggen ne met aucun empressement à travailler avec ceux qui devraient être ses partenaires. La loi oblige pourtant l’État à consulter sur les dossiers importants les associations professionnelles qui ont l’impression, dans le cas présent, de n’être prises que comme des chambres d’enregistrement du fait accompli.

Forte de ces constats, s’appuyant aussi sur les recommandations des instances pédagogiques intercantionales que sont la CDIP² et la CIIP³, la CURN demande aujourd’hui au Conseiller d’État Jean-Pierre Siggen d’aborder le numérique au S2 avec le sérieux qu’il mérite. Sur une question aussi complexe, sur une problématique aux enjeux éducatifs et sociétaux aussi importants, la CURN estime inconcevable que le directeur de l’instruction publique fasse l’économie

- D’une vraie réflexion.
- D’une collaboration active avec des experts du domaine pédagogique, de la santé, du développement durable, de la technique, etc.
- D’une véritable consultation et d’un partenariat actif avec les milieux de la formation et les parents.
- Du temps nécessaire à l’élaboration d’un projet solide.
- Du financement d’une étude en bonne et due forme.

En adoptant un processus tel que décrit ci-dessus, le Conseiller d’État agirait tout simplement comme on agit normalement pour tout sujet d’importance traité par l’État. Pour comparaison, si l’on devait dans le domaine de l’éducation faire l’impasse sur ce type de démarche et sur une étude sérieuse et concertée, ce serait comme si, dans celui du génie civil, on achetait quelques pelles et un peu de béton au moment de vouloir édifier le pont de la Poya, mais omettait d’établir les plans de l’ouvrage d’art et ne savait pas bien pourquoi on le construit.

Au Grand Conseil, la CURN demande de prendre avec moins de légèreté que celle dont il semble avoir fait preuve pour la motion Bürdel-Perler sa décision au sujet de la motion populaire de la Grève du Climat réclamant un moratoire et une véritable étude sur le projet AVEC BYOD et le numérique.

La CURN prie en outre le parlement fribourgeois de considérer le sujet du numérique non comme une évidence inexorable et uniquement positive, mais comme un thème complexe aux enjeux graves, en particulier pour l’éducation des jeunes et pour la planète.

En résumé, la CURN remercie le Conseiller d’État en charge de l’instruction publique de faire le travail pour lequel il a été élu et le Grand Conseil de réfléchir attentivement autour du sujet du numérique à l’école. La qualité de la formation fribourgeoise en dépend.

Pour conclure, la CURN réfléchit actuellement – au cas où une solution raisonnable n’émergerait pas – à diverses actions publiques à mener autour de la thématique du numérique dans l’éducation.

² CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l’instruction publique.

³ CIIP Conférence intercantonale de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin